

# ■ Carrière des 3 Cèdres (78)



Carrière de sables et graviers  
alluvionnaires

Numéro GIDIC : 0065.16348

## **AP ICPE du 17 11 2015**

- Durée - 10 ans
- Emprise - 27,6 ha
- Remise en état: à l'altitude du terrain naturel
- Remblayage par des matériaux inertes externes

Exploitation et remise en état au sein  
de la ZAC Ecopôle Seine Aval

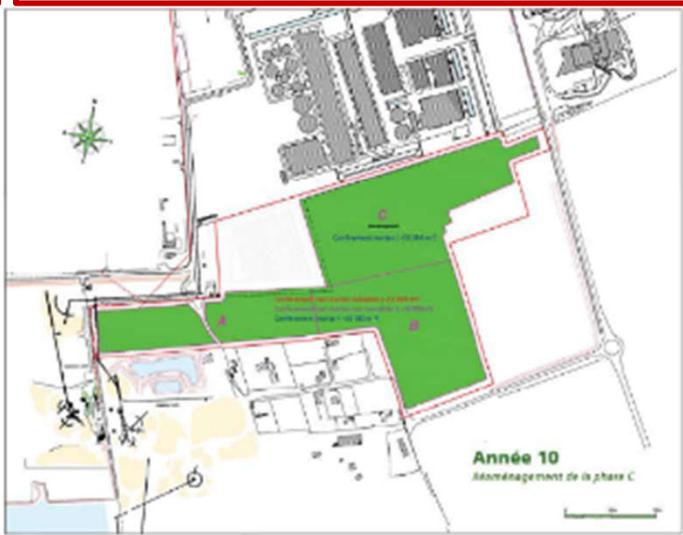
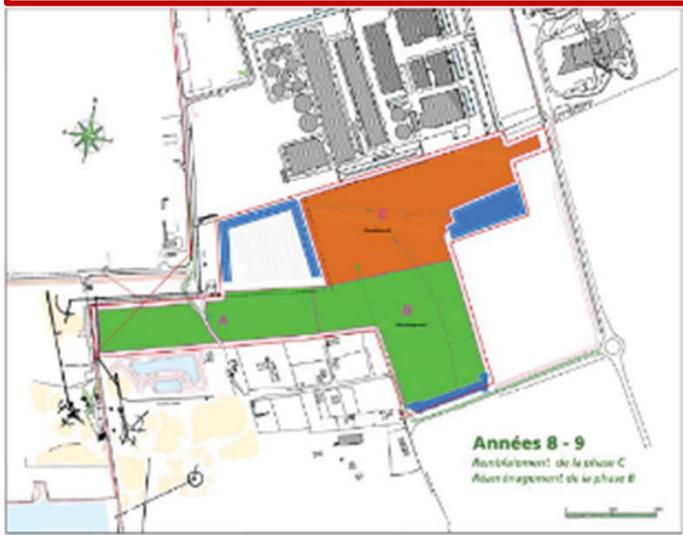
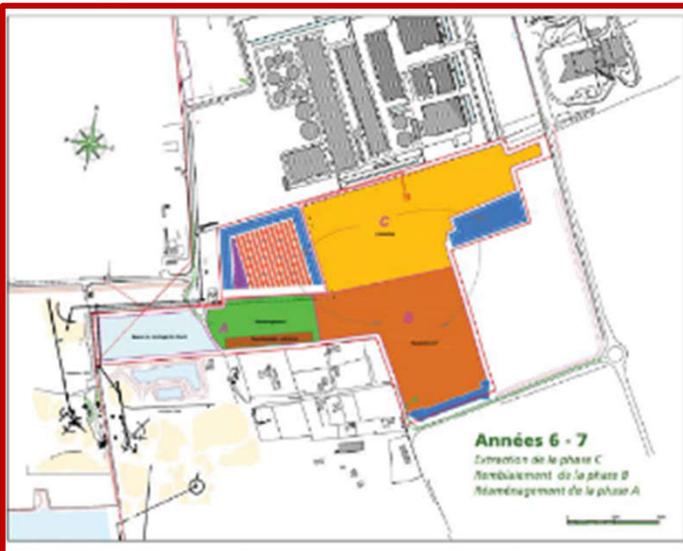
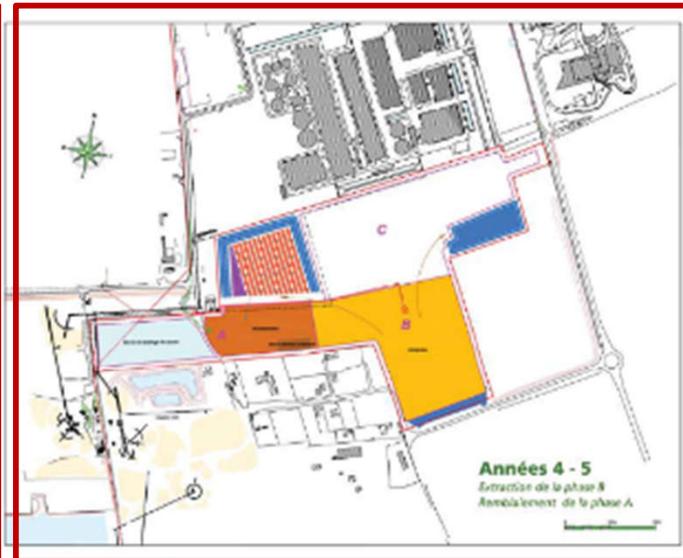
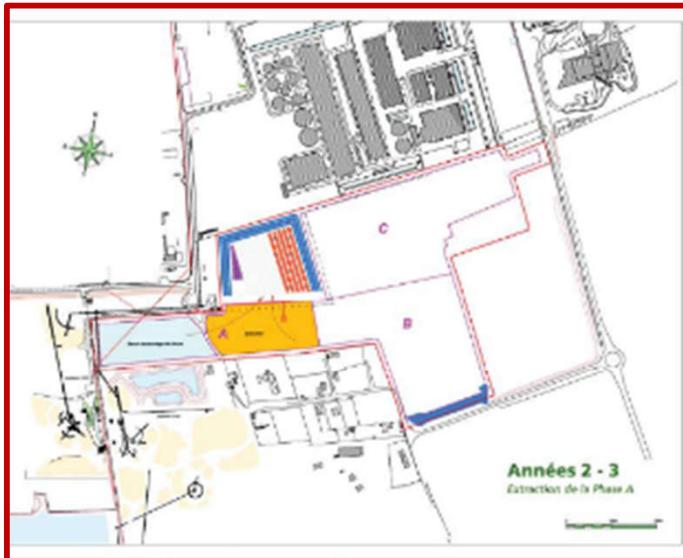
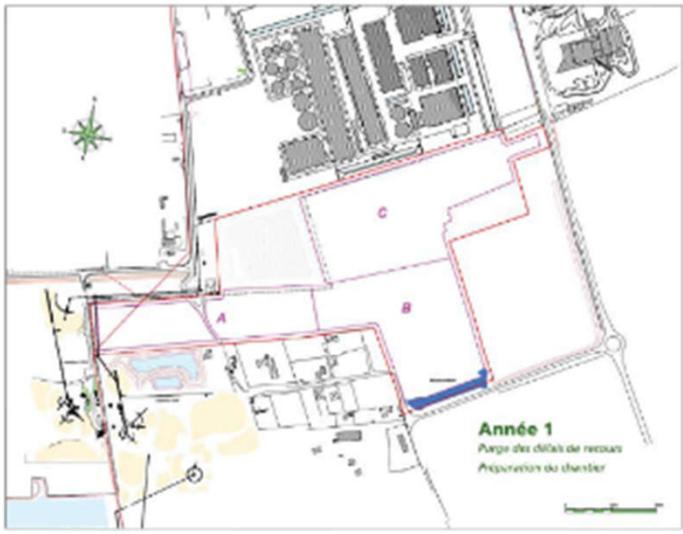
# Avancement des travaux

- Zone d'extraction
- Zone en cours de remblaiement
- Zone réaménagée
- Trémie et bande transporteuse
- Circuit des apports des remblais extérieurs



Réalisé 2017 2018

Réalisé 2019 2020



Réalisé 2020 2023

En cours 2024



# Avancement des travaux



*Vue aérienne de mai 2022*



*Vue aérienne de septembre 2022*

# Avancement des travaux



Vue aérienne de novembre 2022

## Travaux menés en 2022/2023

1. Fin des travaux d'extraction du gisement
2. Expédition du gisement extrait par tapis convoyeurs pour valorisation en granulats sur les installations GSM et Lafarge
3. Excavation des déblais EOLE - APC du 27/12/2023 pour reprise du remblayage
4. Remblayage avec des matériaux inertes
5. Confinement des terres de découvertes impactées sur les trois phases.
6. Couverture finale et nivellement des terrains.

# Avancement des travaux

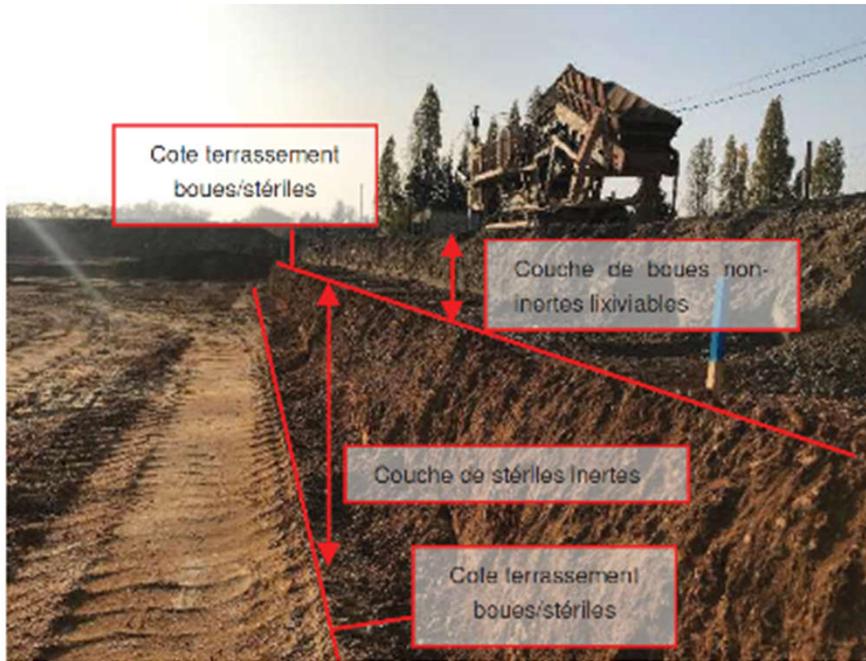
Dernière situation au 20/11/2023 - Volume extrait cumulé : 1 517 211 m<sup>3</sup>



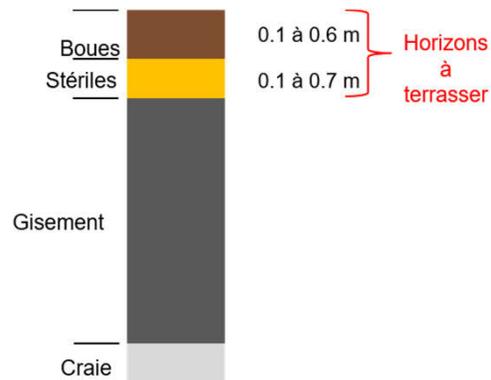
! Suivi d'exploitation: contrôle continu par géomètre expert – 2 situations par an

# 1- Travaux de décapage des terres de découverte

Décapage sélectif des terres de découverte et stockage différencié en fonction de leur caractérisation => **terminé en 2022**



Coupe type lors d'un terrassement



Terres et boues inertes

Stériles (sables et graviers argileux) inertes

Boues non inertes non lixiviables NINL

Boues non inertes lixiviables NIL stockées sous bâches étanches



Stockage dans la carrière sur une zone extraite et remblayée

Volumes stockés Temporairement  
(situation à Novembre 2023)

Boues inertes	61 386 m <sup>3</sup>
Boues NINL	62 201 m <sup>3</sup>
Matériaux NIL	16 849 m <sup>3</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>143 011 m<sup>3</sup></b>

## 2- Travaux d'extraction et d'acheminement du gisement



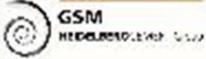
**Acheminement uniquement par tapis convoyeurs vers les installations GSM et Lafarge**

**⇒ Pas de circulation sur les voies publiques**

# 3- Production

Production/Vente de granulats  
 (sables et graviers lavés et calibrés)  
 Utilisation principale : bétons hydrauliques  
 Expéditions par route et fleuve

Tonnes extraites  
 (kT)

	2021	2022	2023
	235	261	187
	239	237	189



## 4- Travaux de remise en état – Remblaiement

### Réception de matériaux inertes (K3) uniquement

#### Contrôle de la qualité des déblais

1. Certificat d'acceptation préalable systématique
2. Contrôles à l'arrivée systématiques
3. Contrôles internes aléatoires (prélèvements et analyses)
4. Contrôles externes inopinés  
Bureau d'étude indépendant – ANTEA
5. Traçabilité – Carroyage du site  
Registre informatisé



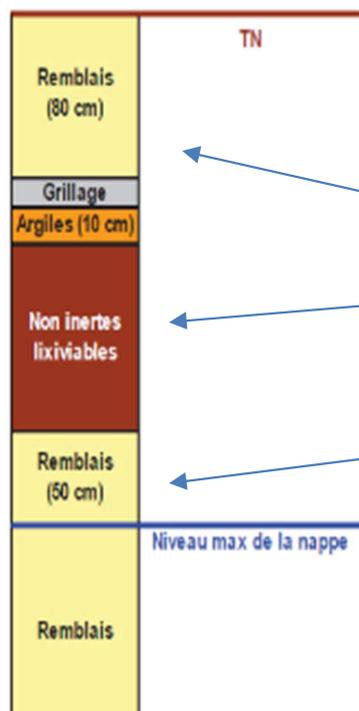
#### Apport par voie fluviale / routière

- Utilisation du quai LAFARGE
- 761 933 T (état au 20/11/23)

#### Apport par voie routière

- Aménagement d'une piste de roulement des PL avant sortie sur voies publiques
- 1 238 917 T (état au 20/11/23)

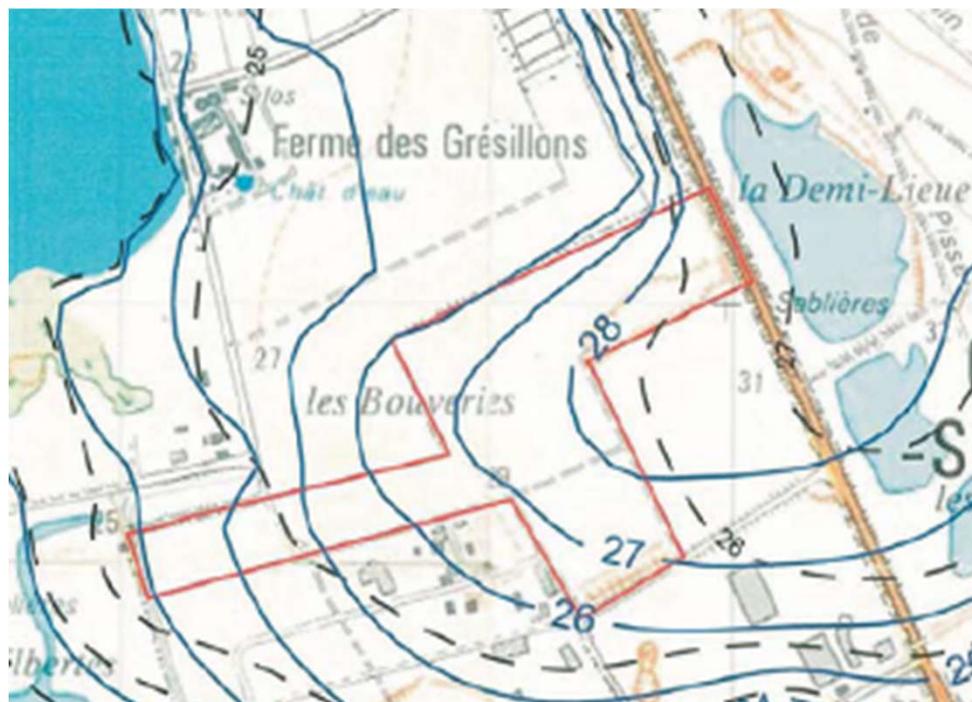
## 4- Travaux de remise en état – Remblaiement



**Objectif : Remise en état des terrains à la cote initiale en vue de l'aménagement de la ZAC Ecopole Seine Aval**

Avec:

- Couverture finale minimale de 80 cm de remblais inertes
- Confinement des terres impactées au-dessus de la cote des plus hautes eaux de nappe (PHE) – Modélisation hydrogéologique BURGEAP
- Sur du remblai inerte dont le sommet est à établir à la cote PHE + 50 cm



**Modélisation PHE (Burgeap)**

## 4- Travaux de remise en état – Remblaiement

### Couverture finale



*Pose du grillage avertisseur sur la couche d'argile et avant mise en place de la couche finale*



*Couverture finale (80 cm minimum) et nivellement*

Suivi de la conformité de la gestion des terres –  
Décapages/stockages/confinements par un bureau  
d'études certifié Sites et Sols Pollués



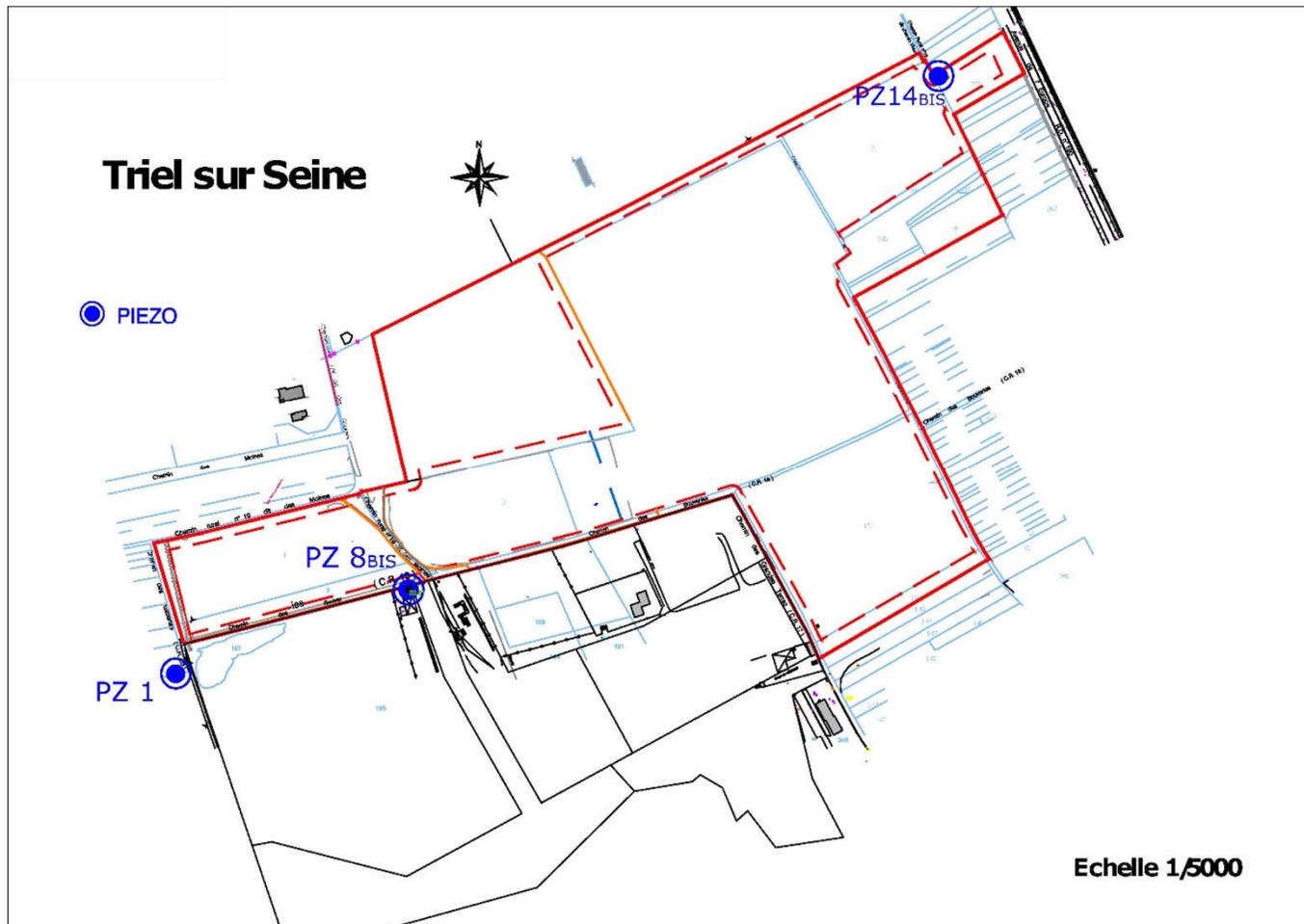
Suivi topographique



**SELARL  
MONGRELET - MEURET**

## 5 - Suivis – Eaux souterraines

3 piézomètres - 1 piézomètre en amont, 2 en aval



### Suivi réglementaire (semestriel)

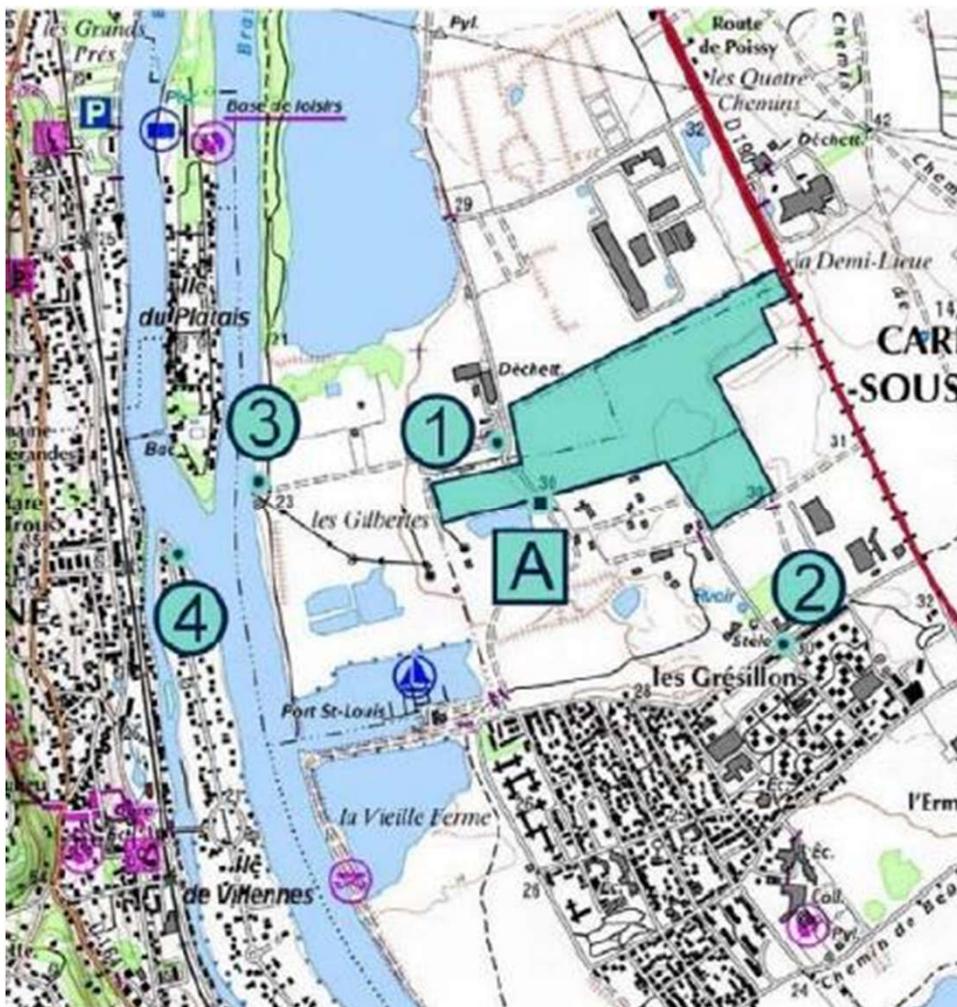
Laboratoire préleveur agréé :  
Kalité'o

Paramètres suivis: Métaux lourds, HAP,  
HCT, DCO, MES, T°C, pH

### **Résultat des analyses :**

L'ensemble des paramètres mesurés  
présentent des concentrations  
inférieures aux valeurs indicatives  
des arrêtés du 11/01/2007 et du  
17/12/2008 (hormis en sulfates -  
teneurs historiquement élevées)

## 6- Suivis – Niveaux sonores



2023 - Conforme aux valeurs réglementaires

### Moyens de prévention des émissions sonores:

Engins avec klaxon de recul basses fréquences (cri du lynx)

Transport des matériaux vers les installations GSM et LHG par convoyeurs (pas d'engins motorisés à moteurs thermiques)

### Contrôle par un bureau d'études externe: ENCEM

Point	Indice retenu	Niveau de bruit résiduel dB(A) (sans activité)	Niveau de bruit ambiant dB(A) (avec activité)	Emergence dB(A)	Valeur réglementaire dB(A)
1	L50	54,0	55,5	1,5	5
2	Leq	52,5	51,5	0,0	5
3	L50	45,5	45,5	0,0	5
4	L50	43,5	46,5	3,0	5

Point	Indice retenu	Niveau de bruit ambiant dB(A) (avec activité)	Valeur réglementaire dB(A)
A	L <sub>Aeq</sub>	66,0	70

## 6- Suivis – Écologie

AP N°2015/DRIEE/54 du 22/7/2015

### Mesures de suivi (Article 5)

Suivi annuel des espèces fait à l'échelle de la ZAC: Bureau d'études BIOTOPE

- 10 passages en 2023

Groupes étudiés : oiseaux hivernants, oiseaux migrateurs en période post-nuptiale, Flore et habitats naturels, insectes, amphibiens, reptiles, mammifères, chiroptères.

### Principales observations en 2023 sur la carrière

- Les bassins d'extraction temporaires sont favorables aux espèces migratrices ou hivernantes
- Les enjeux liés aux reptiles, chiroptères, amphibiens, mammifères ne nécessitent pas de point de vigilance particulier.

## 7- Planning des travaux restants



### 2023

Fin de l'extraction du gisement de la phase C  
Déstockage des terres impactées pour leur confinement sur les terrains remblayés à la cote PHE + 50 cm  
Poursuite du remblaiement des phases A, B et C avec des terres inertes d'apport extérieur au site



### 2024

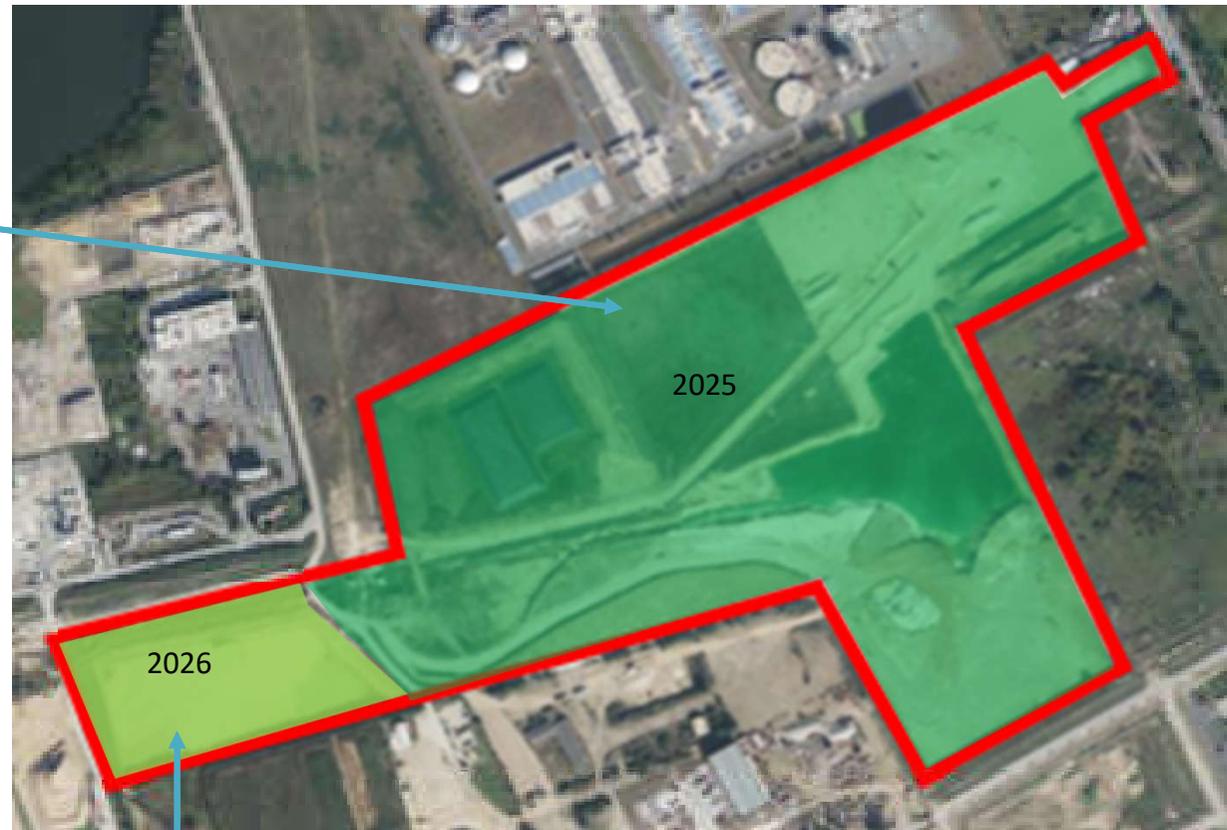
Remblaiement de la zone ayant accueilli les déblais EOLE  
Déstockage des terres impactées pour leur confinement sur les terrains remblayés à la cote PHE + 50 cm  
Fin du remblaiement et couverture finale au TN des terrains remblayés

## 8 – Cessations d'activité

### 2025

- Dépôt d'un dossier de cessation d'activité partielle sur la partie Est de la carrière (25 ha) au 31/01/2025 au plus tard.

=> libération des terrains pour la poursuite de l'aménagement de la ZAC ECOPOLE SEINE AVAL



### 2026

- Prorogation d'un an sur la zone Ouest (Parcelles AR 1 et 2 - bassin de décantation : 2,6 ha) afin de permettre un temps de séchage suffisant des boues nécessaire à la remise en état des terrains.

■ **Merci de votre attention**